

8 place Charles Dullin
75018 PARIS
01.88.32.98.80
@ depots@ccn.notaires.fr



Accès à l'étude
Parkings : 5 rue Dancourt,
41 Bd de Rochechouart
Métro : Abbesses (12), Anvers
(2), Pigalle (2, 12)
Bus : 30. 67. 85

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE

Le soussigné :

Maître Pierre-Elie CHASSAINT, notaire associé de la société dénommée "Chassaint & Cerclé Notaires", société d'exercice libéral par actions simplifiée (SELAS), titulaire d'un office notarial dont le siège est à PARIS (75018), 8 place Charles Dullin,

Dépositaire des fonds versés en vue de la constitution d'une société à responsabilité limitée sous la dénomination sociale de **Altibridge SARL**, ladite société ayant les caractéristiques suivantes :

- Capital social : CINQ CENT (500 €) euros divisé en CINQ CENT (500) actions ou parts d'UN (1 €) euro chacune
- Siège social : **36, rue Scheffer 75016 Paris**
- Objet social : « La Société a pour objet, en France et à l'étranger :
 - Vente en ligne et en magasin de tous produits non réglementés intéressant les nourrissons, bébé et enfants (parfums, accessoires et accessoires numérique pour poussette et voiture, petits électroménagers) ;
 - La participation de la société par tous moyen directement ou indirectement dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux de tous fonds de commerce ou établissements ;
 - Et plus généralement, toutes opérations économiques, juridiques, industrielles, commerciales, civiles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social, ou tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement »

Atteste :

- avoir reçu le 13 avril 2026 la somme de **CINQ CENT EUROS (500 €)** représentant les apports en numéraire effectués à la société,

- que les fonds versés sont consignés à la Caisse des Dépôts et Consignations et y demeureront jusqu'à l'immatriculation de la société, date à partir de laquelle ils pourront être déposés sur le compte ouvert au nom de la société ainsi immatriculée.

Fait à Paris.

Le mardi 14 avril 2026.

